

# E-LEARNING : CRÉATION DE CABINET

Adapté pour  
des créateurs  
de cabinets

Apprendre à créer  
un cabinet seul  
ou à plusieurs

Choix des structures,  
stratégie,  
développement client,  
1ers recrutements

**8 heures – 100 €**

Contact apprenants : Laura DE MAEN, service formation continue – fc@ixad.fr – 03.20.90.77.35 / Assistance pédagogique : 360Learning  
Prérequis : être un professionnel du droit (Avocat). Formation niveau 1 (acquisition des fondamentaux).

Cette formation est évaluée par un bilan en fin de formation puis certifiée par une attestation.

## Séquence 1 : Introduction et préparation du projet

Je crée seul ou à plusieurs

Définir sa stratégie est essentielle pour un cabinet

Du Business model au business plan 2

Budget d'investissement - Budget de fonctionnement

Développement d'une stratégie de communication



## Séquence 2 : Choix de la structure juridique et fiscale

Choisir son mode d'exercice ( salariat, collaboration).

Les modes d'exercice - les structures d'exercice

SEL, SPFPL, AARPI, SELARL et SELAS, Holding ...

Pour aller plus loin : des notions sur la cession, l'apport, le prêt



## Séquence 3 : Développement de la clientèle et de la notoriété

La gouvernance

Organisation et gestion du cabinet

Formalités et démarches administratives

Devenir avocat manager et savoir recruter



## Séquence 4 : Bien gérer sa comptabilité

La psychologie de l'honoraire

Gérer la relation client : de l'accueil à la satisfaction

De l'organisation de l'agenda au système d'information

Facturer et recouvrer Contestation et contentieux de l'honoraire

Le seuil de rentabilité



## Séquence 5 : Techniques de prospection et fidélisation des clients

Les premiers outils de communication

Communiquer à l'ère du numérique

# Session ouverte du 1<sup>er</sup> janvier au 30 décembre de l'année civile en cours

## Inscriptions ouvertes jusqu'au 14 décembre de l'année civile en cours

### Auteurs

Clarisse BERREBI, Avocate au Barreau de Paris

Bénédicte BURY, Avocate au Barreau de Paris

Elisabeth MENESGUEN, Avocate au Barreau du Val-de-Marne, ancienne présidente de la commission Formation du CNB

Marianna MERON, Avocate au Barreau de Paris

Audrey CHEMOULI, Avocate au Barreau de Paris

Alexandre CORATELLA, avocate au barreau de Paris

François COUTARD, Avocate au Barreau de Lyon

Georges SAUVEUR, Avocat au Barreau de Paris

Hélène LAUDIC-BARON, Vice-Présidente du Conseil national des Barreaux, avocat au barreau de Paris

### Contenus pédagogiques

Chaque séquence fait l'objet d'une évaluation des acquis grâce à des quiz de validation (questionnaires à choix multiples et/ou à réponses multiples, mises en situation, etc.). Pour passer à la séquence suivante, 70 % minimum de réussite aux quiz est nécessaire (exercice bloquant jusqu'à l'atteinte d'un pourcentage de réponses satisfaisantes). Ainsi, vous pourrez vérifier si vous avez correctement assimilé les connaissances.

Temps estimé des modules : de 5 à 30 minutes/modules

Date de dernière mise à jour du module : juin 2025